

RENTRÉE 2022-2023

Inscriptions scolaires

pour les premières inscriptions en TPS (dès 2 ans),
en maternelle ou en élémentaire

**IMPÉRATIVEMENT
DU 14 AU 25 MARS**

par mail ou à la Maison de l'Enfance

Toutes les infos : **03 29 08 48 28** ou **www.ville-vittel.fr**





RENTRÉE SCOLAIRE 2022-2023

INSCRIPTIONS
DU 14 AU 25 MARS
POUR LES PREMIÈRES RENTRÉES
en TPS (dès 2 ans),
en maternelle ou en élémentaire

À LA MAISON DE L'ENFANCE

71 rue Marcel Soulier
lundi et jeudi : 13h30-17h30
mardi : 8h-12h
vendredi : 8h-12h et 13h30-16h30

OU PAR MAIL

jeunesse@ville-vittel.fr

DOCUMENTS À FOURNIR

Si le dossier est incomplet,
l'inscription ne sera pas validée

livret de famille
justificatif de domicile
carnet de vaccinations
jugement de séparation (en cas de divorce)

+ d'infos : **03 29 08 48 28** ou www.ville-vittel.fr



Vittel
la ville



RENTÉE SCOLAIRE 2022-2023

INSCRIPTIONS
DU 14 AU 25 MARS
POUR LES PREMIÈRES RENTÉES
en TPS (dès 2 ans),
en maternelle ou en élémentaire

À LA MAISON DE L'ENFANCE

71 rue Marcel Soulier
lundi et jeudi : 13h30-17h30
mardi : 8h-12h
vendredi : 8h-12h et 13h30-16h30

OU PAR MAIL
jeunesse@ville-vittel.fr

DOCUMENTS À FOURNIR

Si le dossier est incomplet,
l'inscription ne sera pas validée

- livret de famille
- justificatif de domicile
- carnet de vaccinations
- jugement de séparation (en cas de divorce)

+ d'infos : **03 29 08 48 28** ou www.ville-vittel.fr



Vittel
la ville



RENTÉE SCOLAIRE 2022-2023

INSCRIPTIONS
DU 14 AU 25 MARS
POUR LES PREMIÈRES RENTÉES
en TPS (dès 2 ans),
en maternelle ou en élémentaire

À LA MAISON DE L'ENFANCE

71 rue Marcel Soulier
lundi et jeudi : 13h30-17h30
mardi : 8h-12h
vendredi : 8h-12h et 13h30-16h30

OU PAR MAIL
jeunesse@ville-vittel.fr

DOCUMENTS À FOURNIR

Si le dossier est incomplet,
l'inscription ne sera pas validée

- livret de famille
- justificatif de domicile
- carnet de vaccinations
- jugement de séparation (en cas de divorce)

+ d'infos : **03 29 08 48 28** ou www.ville-vittel.fr



Vittel
la ville



RENTÉE SCOLAIRE 2022-2023

INSCRIPTIONS
DU 14 AU 25 MARS
POUR LES PREMIÈRES RENTÉES
en TPS (dès 2 ans),
en maternelle ou en élémentaire

À LA MAISON DE L'ENFANCE

71 rue Marcel Soulier
lundi et jeudi : 13h30-17h30
mardi : 8h-12h
vendredi : 8h-12h et 13h30-16h30

OU PAR MAIL
jeunesse@ville-vittel.fr

DOCUMENTS À FOURNIR

Si le dossier est incomplet,
l'inscription ne sera pas validée

- livret de famille
- justificatif de domicile
- carnet de vaccinations
- jugement de séparation (en cas de divorce)

+ d'infos : **03 29 08 48 28** ou www.ville-vittel.fr